



# ANEEFEL

## Actualités

### Rendez-vous les 10 et 11 novembre à Beaune !

Nous sommes heureux de vous retrouver à Beaune les 10 et 11 novembre pour nos Universités d'Automne, avec un programme de travail et de détente, et vous espérons nombreux. **Merci de renvoyer votre bulletin avant la fin de semaine si ce n'est encore fait.** Retours et questions : [noura.matmati@aneefel.com](mailto:noura.matmati@aneefel.com)

### Actualités Législatives

Le décret **no 2021-1318 du 8 octobre 2021 relatif à l'obligation de présentation à la vente des fruits et légumes frais non transformés sans conditionnement composé pour tout ou partie de matière plastique** publié le 12 octobre soulève de nombreuses questions tant techniques que juridiques, auxquelles s'ajoutent bien sûr les problèmes de faisabilité et de solutions alternatives et de coût des matières premières.

Le Conseil d'Administration de l'ANEEFEL, réuni le 21 octobre, a longuement débattu des implications de ce décret sur les différentes filières produits et les entreprises. Un certain nombre d'axes de travail techniques et juridiques ont été validés pour poursuivre les actions et contacts auprès des Pouvoirs Publics nationaux et européens dans le cadre de Freshfel.

Sur le plan interprofessionnel, 2 groupes de travail du GT Emballage se sont tenus suite au décret pour faire remonter les interrogations ; une Foire aux Questions, ainsi qu'un travail demandé au CTIFL devraient contribuer à tenter de répondre aux questions.

A noter qu'une Foire Aux Questions a été mise en place au niveau du ministère de l'Agriculture, qui répond partiellement à certaines questions, mais il faut poursuivre avec des réponses précises.

### FAQ - Obligation de présentation à la vente des fruits et légumes frais non transformés sans conditionnement en plastique dans les commerces de détail

→ [Lien vers le site du ministère](#)

Nous sommes très mobilisés sur ce sujet, merci de nous faire remonter vos interrogations sur les produits et les matériaux ; les sujets sont partagés avec les représentants au GT Emballage.

La [Loi du 18 octobre visant à protéger la rémunération du producteur](#) a également été promulguée.

Pour rappel, la position d'Interfel avait été transmise aux Pouvoirs Publics début septembre pour demander l'exclusion de la filière de la contractualisation obligatoire (application au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2023), ainsi que non négociabilité du prix des matières premières (projet de décret en cours).

La possibilité d'exclusion des Fruits et Légumes de la clause de relèvement du Seuil de Revente à Perte a été introduite avec une demande motivée par l'interprofession ou l'organisation professionnelle représentative.

**Une Analyse juridique spécifique dans le cadre de la FC2A pour les metteurs en marché a été demandée et nous sera restituée le 26 octobre. Nous reviendrons dessus dans les prochains jours.**

Enfin, entre en vigueur, à compter du 1<sup>er</sup> novembre, la mise en œuvre du [Décret du 31 août fixant les modalités selon lesquelles les délais pour annuler une commande peuvent être réduits](#).

Issu de la transposition de la directive européenne sur les Pratiques Commerciales Déloyales, ce décret prévoit :

*« Sous réserve des dispositions de l'article D. 443-3, le délai minimal d'annulation de commande prévu au premier alinéa de l'article L. 443-5 est fixé à trois jours pour les fruits et légumes frais, sauf s'ils sont destinés à être vendus sous marque de distributeur au sens de l'article R. 412-47 du code de la consommation, auquel cas ce délai minimum est fixé à six jours. »*

**Une note juridique est en préparation.**

### Lancement des campagnes d'automne-hiver

C'est un lancement de campagne réussi pour Interfel avec une filière réunie le lundi 11 octobre. Les sujets du jour ont traité les prévisions de récoltes des produits d'automne et d'hiver, la présentation d'outils de suivi de marché ainsi que celle des programmes de communication par produit et celui d'Interfel pour la filière ; ce dernier est axé principalement sur les **campagnes de communication « Cuisinés Maison »** sur l'automne et l'hiver et le **programme européen « Fraich Force »** à destination des enfants et de leurs parents.

Pour toute question sur l'actualité économique : [barnabe.viala@aneefel.com](mailto:barnabe.viala@aneefel.com)

### Comité RSE

L'ANEEFEL a participé, le 13 octobre, au comité RSE d'Interfel. Les principaux sujets de discussion ont porté sur le Varenne de l'eau avec une proposition de création d'une infographie par Interfel, ainsi qu'un point à date sur la loi AGECE et sur les allégations pesticides de type « zéro résidus » ; une présentation aura lieu le 14 décembre à FranceAgriMer sur ce sujet. Cette journée a été l'occasion pour Aprifel de venir présenter une étude sur le « manger sain et durable » avec des retours de consommateurs très intéressants. Enfin, le projet de loi climat a été au centre des discussions avec les nouvelles obligations d'affichages environnemental et sur la saisonnalité des produits

La commission a aussi remis en cause la méthode de travail sur les indicateurs filière les plus pertinents en rapport avec les 7 piliers de la RSE. La proposition d'accompagnement par le cabinet Zardust n'a pas convaincu les membres du comité et la méthode sera revue au prochain CA d'Interfel.

### Commission des programmes de recherche du CTIFL

Le 30 septembre et 7 octobre derniers ont eu lieu les Commissions FRUITS et LEGUMES 2022 du CTIFL. Les deux représentants ANEEFEL des programmes Fruits et Légumes, Joël Boyer et Régis Lhoutellier, ainsi que Barnabé Viala et Laurie Moya y ont participé. Les principales interrogations soulevées, tant en séance que par les représentants produits consultés au préalable, ont été les suivantes :

- Il y a un réel besoin de solutions de biocontrôle afin de pallier aux substances actives qui disparaissent rapidement. Il a été demandé que les efforts du CTIFL soient renforcés sur cette problématique urgente qui concerne autant les fruits que les légumes.
- Parmi le programme Techniques de vente et perception du point de vente par le consommateur, une réserve a été émise par Saveurs Commerce appuyée par l'UNCGFL sur l'utilisation unique de la ZEV (Zone Expérimentale de Vente) pour étudier le comportement des consommateurs. Une demande de réaliser les expérimentations aussi directement sur des points de vente a été faite.
- Concernant la filière Abricot, beaucoup d'expérimentations ont été lancées depuis quelques années et il a été évoqué le besoin de faire le point avec la commission Transfert sur les suites de la journée Abricot notamment.
- La problématique de panachures des plants de fraisiers de variété Gariguette a été qualifiée d'urgente car elle menace l'avenir de la variété, très répandue sur notre territoire. Il a été évoqué de s'associer avec l'AOPn Fraise (nous ferons de même avec nos représentants).
- Parmi les nouvelles actions proposées en 2022, la désinfection anaérobie des sols a soulevé la question de la désinfection à l'ozone. L'entreprise privée qui a testé ce processus n'a pas obtenu de résultats encourageants.

Toutes les nouvelles propositions ont été acceptées, certains travaux en cours ont été amendés (Projet Per'frame, GreenFarm).

Pour toute question sur l'actualité production et la charte plaisir et confiance : [laurieuneep@outlook.fr](mailto:laurieuneep@outlook.fr)

### 1<sup>er</sup> Webinaire d'actualités sociales

L'ANEEFEL a tenu son premier webinaire d'actualités sociales le mardi 12 octobre 2021. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une douzaine de RH d'entreprises adhérentes. Lors de cette visio-conférence, il a été présenté par Mme Roubert et M. Dailly de l'AG2R l'avenant portant sur le régime de prévoyance et le régime d'indemnité de départ à la retraite (avenant à l'extension non encore applicable). Par la suite, Mme Vallon a présenté la Convention Nationale d'Objectifs signé dans le cadre de la CGI et pour finir un échange sur les négociations autour de l'accord sur l'activité partielle de longue durée et le prêt de main d'œuvre a eu lieu lors de la prise de parole de Maître Verzi.

Nous remercions tous les participants à ce webinaire et espérons en effectuer un second sur la formation et la prospection des métiers prochainement. Les éléments de présentation sont disponibles sur le site, rubrique sociale, ou sur demande pour la consultation sur le prêt de main d'œuvre.

Pas encore inscrit sur la liste des contacts sociaux ? Contactez [noura.matmati@aneefel.com](mailto:noura.matmati@aneefel.com)

## Outils et informations

### Observatoire conjoncturel

La mise en place de l'observatoire conjoncturel de l'ANEEFEL démarre début novembre avec le cabinet AND.

Si vous souhaitez faire partie du panel et bénéficiez d'un outil de suivi conjoncturel de la profession et d'un positionnement individuel, merci de vous signaler auprès de nous : [valerie.avril@aneefel.com](mailto:valerie.avril@aneefel.com)

### Calcullette d'aide « Lait et Fruit à l'école »

Le programme « Lait et Fruits à l'école » de l'Union Européenne consiste en l'octroi d'une aide pour la distribution de fruits et légumes, de banane, de lait et de certains produits laitiers aux élèves de la maternelle à la terminale, dans les établissements scolaires.

L'objectif du programme est de promouvoir des comportements alimentaires plus sains auprès des élèves et d'enrichir leurs connaissances sur les filières et les produits agricoles et agroalimentaires, en particulier sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO).

La demande d'aide est à déposer dans les 3 mois suivant la période de distribution des produits. Jusqu'à 3 demandes d'aide peuvent donc être déposées dans l'année.

Périodes de distribution	Dates de dépôt de sa demande d'aide (paiement à 100%)	Date limite dépôt (paiement réduit)
Période 1 du 1/08 au 31/12	01/01/2022 au 31/03/2022	29/06/2021
Période 2 du 1/01 au 15/04	16/04/2022 au 15/07/2022	13/10/2022
Période 3 du 16/04 au 31/07	01/08/2022 au 31/10/2022	29/01/2023

La demande d'aide doit être au moins égale à 400€ sinon elle ne sera pas recevable. Pour estimer le montant de l'aide que vous pourriez percevoir, un simulateur est disponible [ici](#).

[Retrouvez tous les détails du dispositif sur le site FranceAgriMer](#)

### Note de conjoncture FranceAgriMer

→ [Note de conjoncture mensuelle Fruits et Légumes de FranceAgriMer](#)

### Accords interprofessionnels Echalote, Prune et Melon

Une réflexion est en cours au sein d'Interfel sur les Accords suivants :

- **Echalote** : L'administration a fait un retour à Interfel concernant la demande d'extension de l'accord interprofessionnel Echalote – calibre maximum. Elle souhaite, suite à des échanges internes, avoir des indications plus précises sur l'intérêt, pour notre filière, d'appliquer aux échalotes longues le même calibre maximal que les échalotes rondes, c'est-à-dire un calibre plus restrictif que celui prévu dans la norme facultative CEE-ONU FFV-56 pour les échalotes

longues et demi longues (60 mm). **N'hésitez pas à nous communiquer des éléments chiffrés (taux de perte/écart de tri) si vous en avez.**

- **Prune** : L'accord interprofessionnel Prune-conditionnement arrive à échéance le 31 décembre 2022. Nous vous avons consulté quant à une reconduction de cet accord, à l'identique ou afin de le faire évoluer.
- **Melon** : Une réunion est prévue début décembre à Interfel sur le sujet car l'administration n'avait pas souhaité prolonger l'extension de l'accord calibrage sur Melon au-delà d'un an.

[barnabe.viala@aneefel.com](mailto:barnabe.viala@aneefel.com)

## Evènements à venir

### Octobre :

- 27/10 : Comité de pilotage de l'observatoire prospectif des métiers

### Novembre :

- 04/11 : [Rencontres techniques variétés de Pomme](#) - CTIFL de Balandran
- 10 et 11/11 : Universités d'Automne ANEEFEL
- 15 au 17/11 : [Journées agencement points de vente et marches fruits et légumes](#) – MIN de Rungis